

Notre promesse de qualité

Confirmation du règlement d'exemption par catégorie des véhicules à moteur 461/2010, conjointement avec les directives complémentaires, articles (19) et (20).

Les produits de la marque **MANN-FILTER** sont d'une qualité au moins équivalente au sens du règlement d'exemption par catégorie 461/2010 et des articles (19) et (20) des directives complémentaires.

